

## Culture, Tourisme, patrimoine facteurs de développement et d'identité du Pays

### Éléments de contexte

#### Culture

En 1999, le Pays du Val d'Adour, pour les activités culturelles régulières, se caractérise par une offre limitée, assurée en général par les **associations et les établissements scolaires**, et par un émiettement des pratiques artistiques amateurs (théâtre, arts plastiques). Un fort besoin de professionnalisation et de mise en réseau est ressenti par les intervenants, qui craignent pour la survie des activités.

Le secteur de la **lecture publique** et de l'enseignement musical sont caractérisés par leur hétérogénéité et son inégale répartition. Le **cinéma** est relativement accessible sur tout le territoire (quatre salles communales ou intercommunales et un service itinérant pour l'été). Mais le maintien de l'activité repose sur le **bénévolat** et les **contrats aidés**. Toutefois la densité relative de l'offre cinématographique a permis de créer une dynamique autour de l'image sur le territoire (dans un lycée notamment). Dans le secteur des **arts plastiques**, on compte quelques galeries associatives et privées. Dans le secteur du spectacle vivant, on note l'organisation ponctuelle de concerts et de spectacles sur les plus grosses communes, mais aucune salle de spectacle dédiée.

*Source : diagnostic Charte services publics*

9 **écoles de musique** associative et 2 écoles de musique municipale ;  
10 **bibliothèques** : (7 relais, 2 municipales, 1 intercommunale) ;  
4 salles de **cinéma** : (exemple de Marciac 88 places, fréquentation annuelle de 8 933 places, en hausse)  
1 galerie d'art contemporain associative installée dans un collège : la Galerie Bleue.  
3 **salles multi-activités** équipées pour l'accueil occasionnel de spectacles : le CAC à Maubourguet, la salle des fêtes de Marciac, le centre Multimédia à Vic-en-Bigorre.

A partir de 2003, les acteurs du Pays ont décidé de s'engager aux côtés du Conseil Régional Midi-Pyrénées, dans un **projet culturel de territoire** (PCT). Le rôle du Pays a été d'accompagner les acteurs locaux vers de nouveaux modes de fonctionnement, intégrant les notions de partenariat, de rayonnement géographique, d'ouverture à différents publics et de pérennisation des projets. La **mutualisation des moyens** et des compétences (matériel et emplois) a été recherchée, tout comme la **professionnalisation des acteurs** et la structuration de l'offre culturelle sur le territoire, dans le domaine de la diffusion de spectacles notamment. Du point de vue des **équipements**, plusieurs projets importants ont vu le jour, avec l'ouverture de 2 médiathèques de Pays, mais aussi l'aménagement de petits lieux (Maubourguet et Arblade-le-Bas) associés à des projets de diffusion artistique. La démarche s'est notamment illustrée dans le projet de coopération européenne ARTE associant sur le territoire une centaine de jeunes et 10 structures artistiques et jeunesse sur la mise en œuvre d'un projet artistique commun. Enfin, un élément structurant a été fortement soutenu, le **Pôle culturel de Marciac**.

# Ateliers thématiques

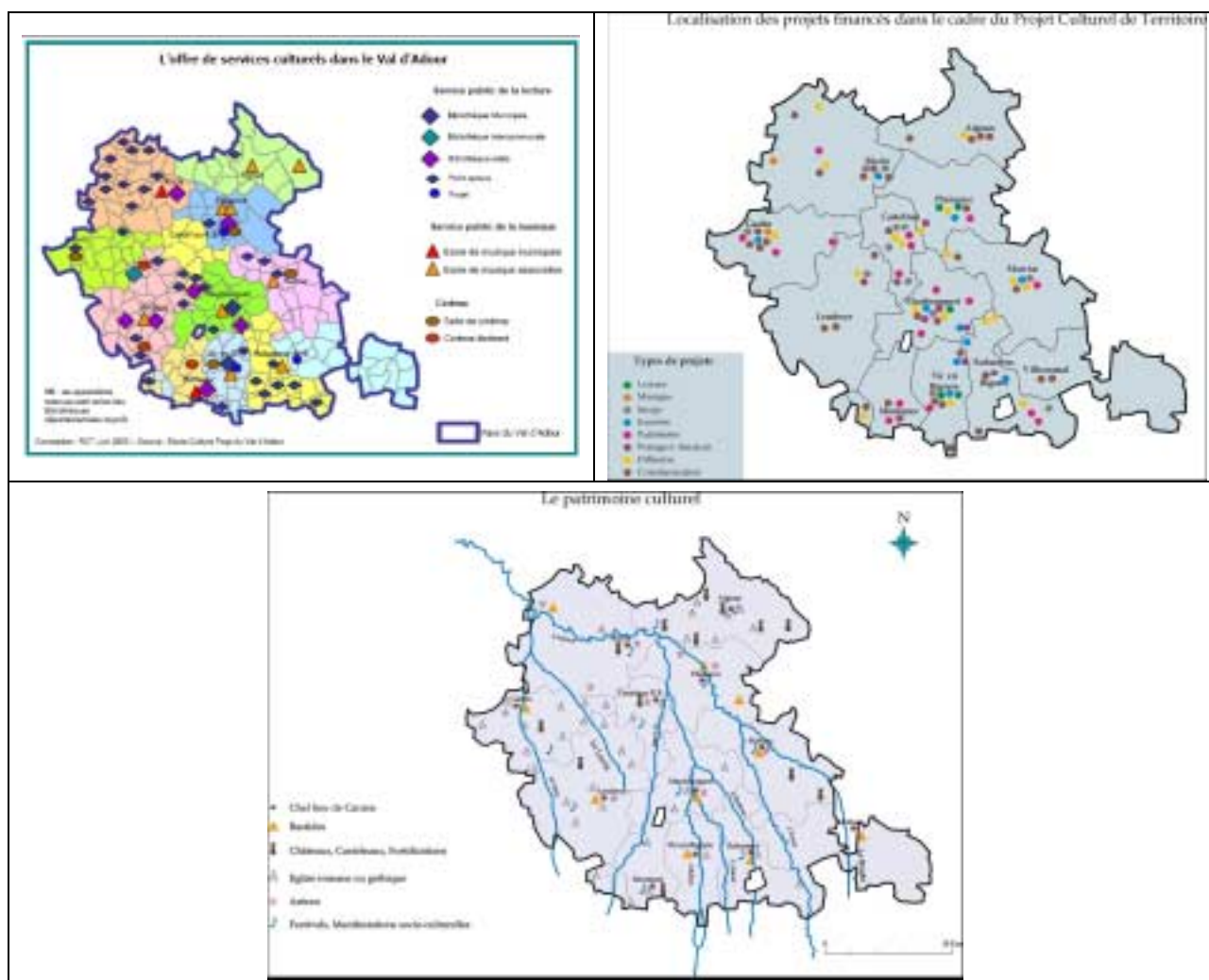
Réussir ensemble  
l'Agenda 21 du Val d'Adour



## Patrimoine

Le Pays du Val d'Adour se caractérise par une **identité architecturale et urbanistique forte**. Le territoire est maillé par des agglomérations de taille moyenne, généralement dans les vallées. Ces **bourgs centres** qui sont développés au moyen âge correspondent à l'organisation typique des bastides et castelnaux. L'élément caractéristique de la plupart de ces villages est la présence de nombreux canaux, et l'utilisation massive du galet, dans les maisons comme dans les murets. Par ailleurs, dans ces agglomérations, on retrouve souvent les équipements communs spécifiques, que sont les halles et les arènes.

Sur les coteaux, à l'exception de quelques villages perchés, l'habitat est plutôt dispersé. De rares « centres urbains » regroupent les églises ou chapelles, la mairie et parfois l'école. De manière générale, **l'architecture rurale**, dans sa diversité, a souffert au cours du siècle passé, à cause de l'exode rural, mais aussi de l'extension ou de la rénovation hasardeuse des bâtiments. Toutefois, plusieurs facteurs ont contribué à revaloriser ce patrimoine. Le développement du tourisme rural et **l'arrivée de nouvelles populations** a permis de réhabiliter des éléments de patrimoine rural (grenier, grange). Le bâti lié à l'eau a aussi fait l'objet de travaux (lavoirs, moulins et canaux).



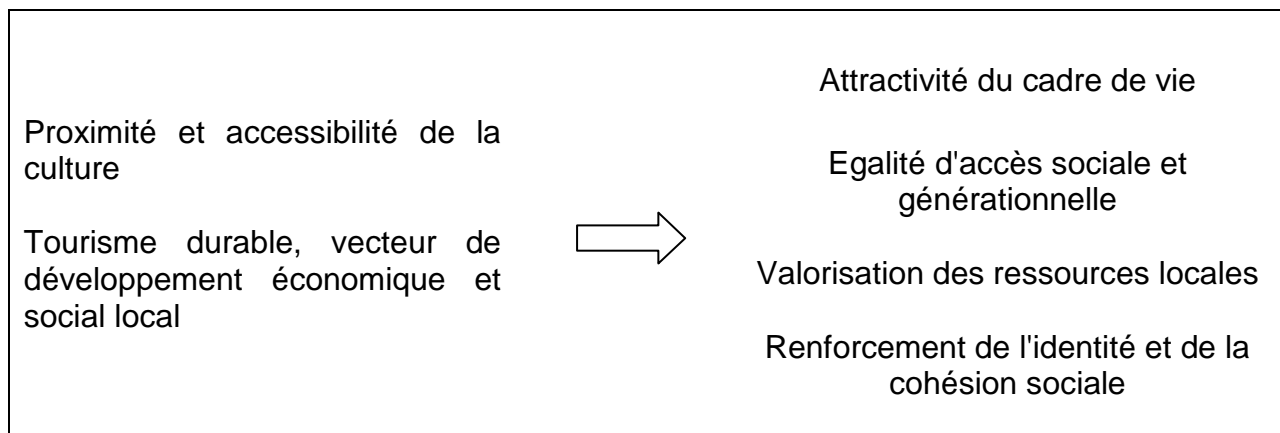
Pays du Val d'Adour

ZI du Marmajou – 65700 Maubourguet

Tel 05 62 96 44 88 – [www.val-adour.com](http://www.val-adour.com)

## Eléments de problématique

### Enjeux généraux



### Enjeux à l'échelle du Pays du Val d'Adour

- **Comment développer une offre culturelle diversifiée, pérenne et désaisonnalisée, accessible à tous sur l'ensemble territoire ?**
  - Des évènementiels festifs d'importance nationale à locale mais à l'impact limité dans le temps et l'espace et sans réflexion spécifique autour des questions environnementales associées (déchets, ...);
  - Une offre limitée d'activités culturelles régulières, assurée en général par les associations et les établissements scolaires, qui se caractérise par un émiettement des pratiques artistiques amateurs;
  - Des intervenants qui craignent pour la survie des activités et expriment un fort besoin de professionnalisation et de mise en réseau;
  - L'hétérogénéité (diversité des heures d'ouvertures, des fonds, des tarifs, des équipements) et l'inégale répartition des secteurs de la lecture publique et de l'enseignement musical;
  - Le maintien de l'accessibilité relativement satisfaisante du cinéma sur tout le territoire (activité reposant pour l'essentiel sur le bénévolat et les contrats aidés);
  - L'organisation ponctuelle de concerts et autres spectacles vivants sur les plus grosses communes mais absence de salle de spectacle dédiée;
  - La mise en œuvre d'un projet culturel de territoire (PCT) qui promeut des modes de fonctionnement intégrant les notions de partenariat, rayonnement géographique, ouverture à différents publics et de pérennisation des projets. La recherche de la mutualisation des moyens et des compétences (matériel et emplois) tout comme celle de la professionnalisation des acteurs. Il vise également la structuration de l'offre culturelle sur le territoire (diffusion de spectacles) et la transversalité entre disciplines artistiques et entre acteurs;
  - Un pôle culturel émergeant à conforter à Marciac.

- Comment développer les synergies territoriales autour du patrimoine et du tourisme ?
  - Des actions sur le patrimoine trop **éclatées** pour être cohérentes au regard d'une stratégie Pays ;
  - Aucune action en direction des nouvelles populations, en matière de construction ou, de manière plus générale, en matière d'intégration dans le territoire ;
  - Investissement moyen du Pays sur le thème peu prioritaire du tourisme et un investissement inégal des Communautés de communes, du fait du décalage dans leur niveau de compétences ;
  - Nécessité de concevoir d'autres produits associant plusieurs thématiques (patrimoine, culture et agriculture, autour de la vigne et du vin par exemple) ;
  - **Mise en réseau** et la coordination des **offices du tourisme** et la définition d'une stratégie touristique du Pays reste un chantier pour l'avenir.

## Les réalisations, les acquis, les pistes d'améliorations : investissement du Pays du Val d'Adour 2000-2006

<i>Culture</i>	<i>Nombre de projets :</i> <i>Montant global :</i>  <i>Actions remarquables :</i>	48 5.260.000 € dont 978.125 € d'aides au projet dans le dispositif «Projet Culturel de Territoire» ;  Aménagement de lieux de diffusion, pratique artistique des jeunes, diffusion de spectacles, médiathèques intercommunales, audio-visuel, Pôle culturel de Marciac (en cours), Bistrots de Pays, marchés musicaux, ...
<i>Patrimoine, identité architecturale et paysagère</i>	<i>Nombre de projets :</i> <i>Montant global :</i>  <i>Actions remarquables :</i>	25 2.534.000 €  Charte paysagère, architecturale et environnementale, petit patrimoine
<i>Tourisme</i>	<i>Nombre de projets :</i> <i>Montant global :</i>  <i>Actions remarquables :</i>	10 1.830.000 €  Bistrots de Pays, sentiers de randonnées, aménagement d'espace de loisirs et de découverte, circuit des églises peintes.

## Les outils mobilisables

Fonds européens

- FEADER

Fonds nationaux et régionaux

- Règlement d'orientation Aquitaine
- Règlement d'orientation Midi-Pyrénées;

Fonds départementaux

Pays du Val d'Adour

ZI du Marmajou – 65700 Maubourguet

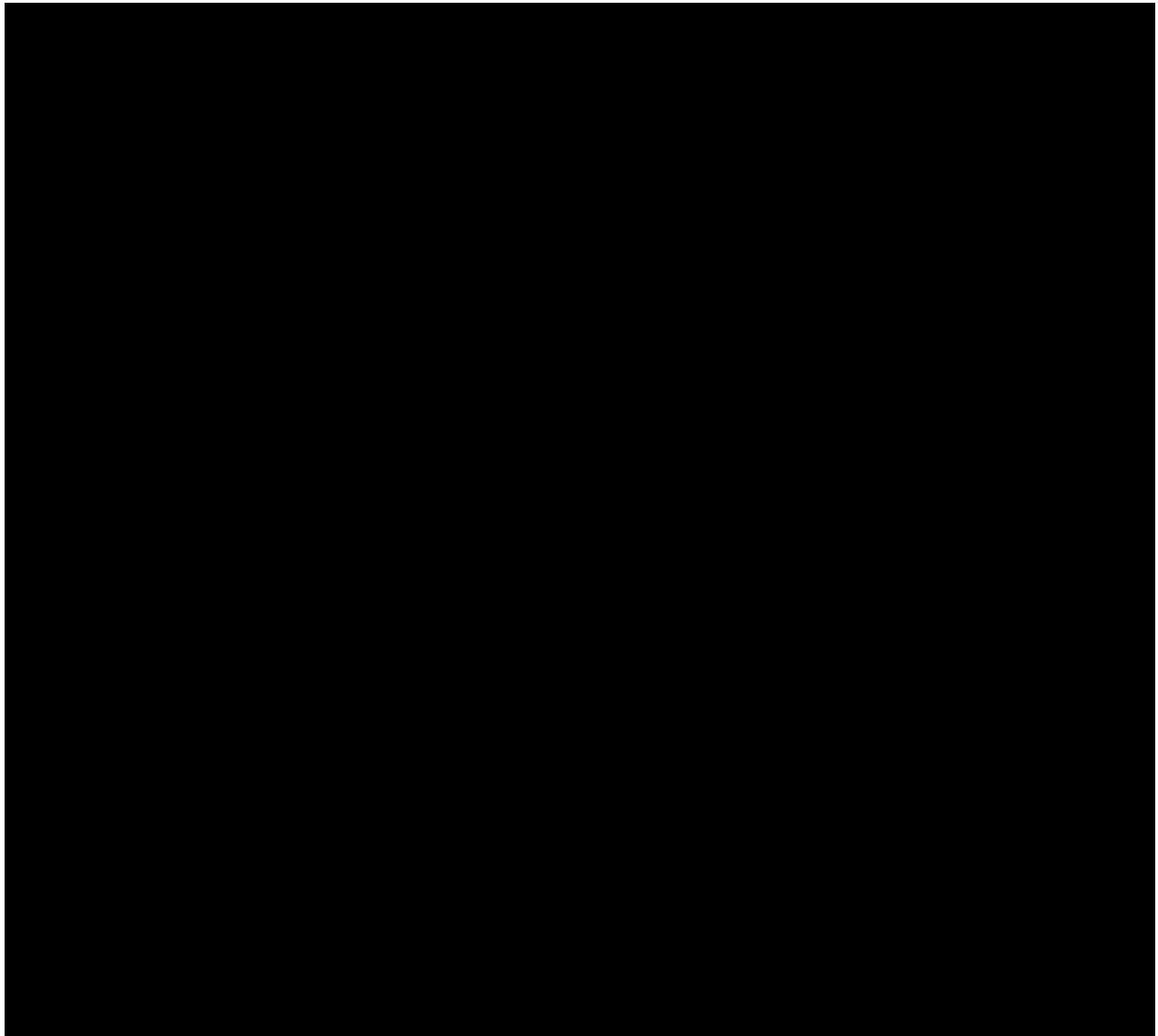
Tel 05 62 96 44 88 – [www.val-adour.com](http://www.val-adour.com)

# Ateliers thématiques

Réussir ensemble  
l'Agenda 21 du Val d'Adour



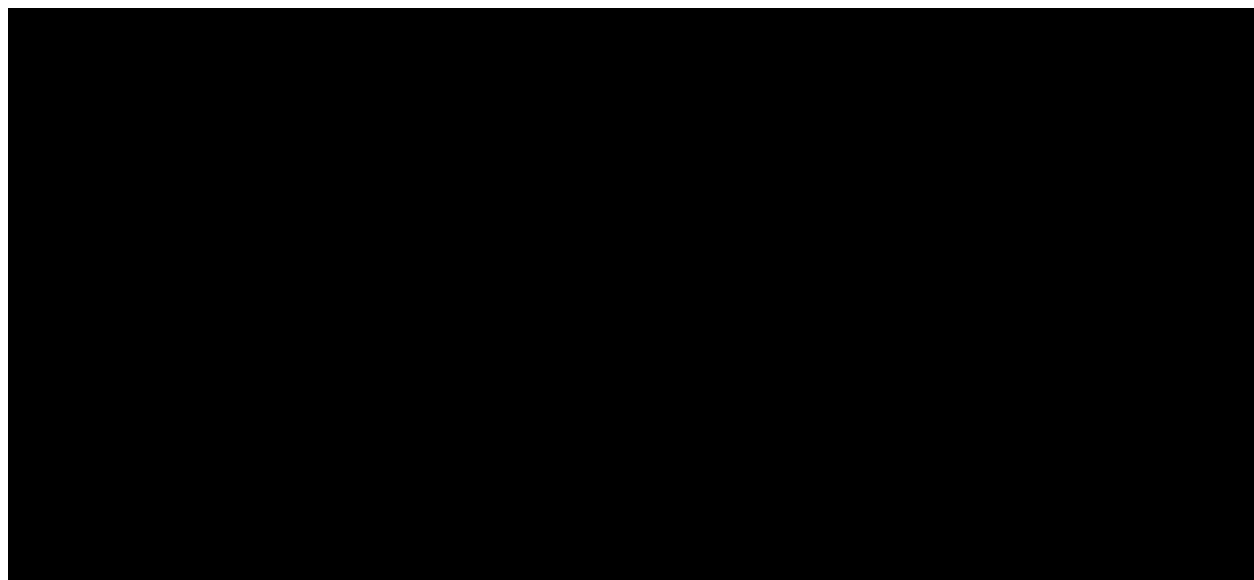
## Pistes d'actions et critères



.../...

# Ateliers thématiques

Réussir ensemble  
l'Agenda 21 du Val d'Adour



## Critères de choix des actions :

<i>Types d'actions</i>	<i>Critères :</i>
<i>Etudes</i>	
<i>Travaux</i>	
<i>Animations</i>	